



Atelier sur les ententes sur les répercussions et avantages (ERA) et sur les outils de suivi des ERA et des consultations

Date : Les 15-16 février 2017

Lieu : Hôtel-Musée Premières Nations
5, Place de la Rencontre
Wendake, Qc, G0A 4V0

LES ATELIERS

Les 15 et 16 février 2017, l'IDDPNQL organise deux jours d'atelier en lien avec les ententes sur les répercussions et avantages (ERA), ainsi que sur les outils de suivi des ERA et des consultations. Les grandes thématiques des ateliers sont présentées ci-dessous. Veuillez vous référer à l'ordre du jour pour de plus amples informations sur le déroulement des journées.

Le 15 FÉVRIER 2017

Ententes sur les répercussions et avantages (ERA)

- Présentation sur les droits;
- Présentation sur les ERA;
- Présentation sur les bonnes pratiques de négociation;
- Panel de discussion avec période de questions.

Le 16 FÉVRIER 2017

Outils de suivi des ERA et des consultations

- Présentation des résultats préliminaires de l'analyse des outils permettant le suivi des ERA et des consultations;
- Présentation sur les logiciels à coûts modiques;
- Présentation sur les logiciels hauts de gamme;
- Panel de discussion avec période de questions;
- Kiosque par des concepteurs de logiciels (à confirmer).

QUI DEVRAIT PARTICIPER

Les chef(fe)s, conseiller(ère)s, employé(e)s des conseils de bande, membres d'organismes autochtones, membres impliqué(e)s dans les négociations d'ententes, ainsi que ceux impliqués dans le suivi des ententes et des consultations.

LIEU

Hôtel-Musée Premières Nations

5, Place de la Rencontre
Wendake, Qc, G0A 4V0

INSCRIPTION

Vous devez confirmer votre présence à l'IDDPNQL, **avant le 8 février 2017**, en retournant le formulaire d'inscription par courriel à l'adresse info@iddpnql.ca ou par télécopieur, au 418-843-3625.

HÉBERGEMENT

Pour l'hébergement, **veuillez faire vos propres réservations à l'Hôtel-Musée Premières Nations.**

FRAIS

Les frais d'hébergement, de déplacement (le transport) et de faux frais seront remboursés pour un (1) délégué par communauté. Toutefois, le dîner sera inclus pour tous les participants qui souhaitent assister à l'atelier. ***Veuillez noter que les frais de voyage en avion ne seront pas remboursés sans l'autorisation écrite préalable du directeur de l'IDDPNQL.** La priorité pour le remboursement sera accordée à la personne déléguée par le chef ou le conseil de bande. Tout autre représentant ou membre des Premières Nations est le bienvenu, mais il devra assumer ses propres dépenses. Voir les modalités de remboursement sur le formulaire ci-joint.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse info@iddpnql.ca ou par téléphone, au 418-843-9999.